



Reproduction du titre exécutoire

Par val2022

Bonjour,

S'il vous plait que veut dire concrètement "Reproduction du titre exécutoire", dans le cas d'espèce le titre exécutoire étant une grosse notarié remise à l'huissier par le créancier pour un recouvrement.

Merci d'avance

Par AGeorges

Bonjour Val,

Si vous avez ça dans une facture d'huissier, c'est le coût de reproduction du titre exécutoire pour remettre au débiteur (la copie exécutoire).

Si j'ai bien compris !